

OFFRE D'EMPLOI ETUDIANT 24/25-DIRFOR-02	
Service/Composante Direction	DirFor - CIPE
Activité	Tutorat
Descriptif de l'activité	Le tutorat Practicea est un programme d'accompagnement destiné aux étudiants neo-entrants d'AMU (et en particulier aux étudiants néo-bacheliers d'AMU). Les tuteurs recrutés devront animer des télé-permanences dédiées à l'information et à l'accompagnement des étudiants concernés. Cet accompagnement concerne la prise en main de l'ensemble des outils de l'environnement numérique individualisé qui est mis à disposition de chaque étudiant par l'université. Le tutorat se déroulera à partir d'un cours sur AMeTICE que les tuteurs devront administrer et animer ; les tuteurs pourront aussi prendre en charge la programmation et l'animation d'un webinaire (via AMUZoom) basé sur une présentation powerpoint fournie par le CIPE. (Une formation des tuteurs à ce travail sera prise en charge par le CIPE et comptée dans l'horaire du service.)
Profil et aptitudes requis	Une aisance avec l'outil informatique, une excellente maîtrise de la palette des outils numériques intégrés à l'ENT d'AMU ainsi qu'un sens pédagogique sont requis. Sont recherchés des étudiants en Doctorat, Master ou Licence 3 inscrits à AMU, ayant un usage quotidien des outils numériques de l'université, notamment de l'ENT et d'AMeTICE.
Nombre de poste	3
Localisation (préciser le(s) campus ou site(s) d'intervention)	Campus d'Aix et de Marseille
Nombre d'heures global	200
Dates ou période Horaires de travail	Du 28 aout 2024 au 8 novembre 2024. Entre 30 et 60 heures par tuteur.
Rémunération	1,5 SMIC
Contact pour tout renseignement sur cette offre	Nom/prénom : Ramdane Schéhérazade Tel : Mel : s.ramdane@univ-amu.fr
Dossier à télécharger	http://procedures.univ-amu.fr/drh/fo-drh-1004-dossier-recrutement-etudiant
A retourner à l'adresse	par e-mail à : s.ramdane@univ-amu.fr
Avant le	02/07/2024

Tout dossier incomplet ou hors délai ne sera pas étudié

Vous ne pouvez pas postuler pour un contrat étudiant si vous bénéficiez d'un contrat doctoral ou de tout autre contrat de travail avec une autre université ou un organisme de recherche (CNRS, INSERM etc)